

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
6 juillet 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 29

OBJET :

**10. PERSONNEL
COMMUNAL.
PARCOURS EMPLOI
COMPÉTENCES.
ACTUALISATION.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le 16-07-2021

ID : 059-215904004-20210712-6072021D



L'an deux mil-vingt-et-un, le douze JUILLET à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. Joël CITERNE Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : Mme BEURAERT Martine – M. VERMEESCH Olivier – Mme CARLIER Nathalie – Mme CAPPELLE Christiane – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie **donnant procurations respectives** à M. DUYCK Joël – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme FLAMENT Laëtitia – M. BEZILLE Marc.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 24 novembre 2020, l'assemblée a décidé de créer un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences « PEC » affecté au service numérique, à raison de 20 heures par semaine. Il est proposé de passer le temps de travail à 35 heures par semaine.

En effet, le contrat a pour objectif de développer l'espace numérique en proposant plus de plages horaires d'accueil et plus de cours au public. Actuellement, accessible 8h/semaine, il est difficile de répondre à la demande. La crise sanitaire liée à la COVID-19 a renforcé la nécessité de savoir utiliser les outils numériques.

Depuis, un agent de la médiathèque à temps complet a souhaité mettre fin à sa carrière. Une partie de ses missions a été redistribuée aux agents de la médiathèque mais cette proposition de passer sur un PEC à 35h/semaine permettra le remplacement sur les missions restantes et d'étoffer l'espace numérique.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise la création de ce poste affecté au service numérique à raison d'un temps complet (35 heures) au lieu de 20 heures prévues initialement par délibération du 24 novembre 2020.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.